



FORFAIT CONFORT



TARIFS 2026 – PORT DE LA ROCHE-BERNARD

Extrait des tarifs en € TTC (mois)

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99	20,99	21,99	22,99	23,99	
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90	5,05	5,20	5,35	5,50	5,65	5,80	5,95	6,10	
Surface (multicoque)	maxi	13.78	15.90	18.17	20.22	22.37	25.05	27.87	30.84	33.97	37.24	40.66	44.24	47.96	55.86	64.35	71.20	78.35	85.80	93.55	101.60	109.95	118.59	127.54	136.79	146.34	
ANNUEL		446						571						726						934							
MENSUEL HIVER		52						66						84						109							
SEMAINE HIVER		17						22						28						36							
MENSUEL ETE		31						39						51						65							
SEMAINE ETE		10						13						17						22							

Le présent forfait confort est une contribution permettant de disposer d'une partie ou de la totalité des services associés à l'utilisation quotidienne des installations du port (eau, électricité, sanitaires, collecte des déchets, réception du courrier et des colis...).

Ce forfait est dû à partir de sept jours non consécutifs de séjour à bord au ponton en complément des frais d'emplacement du bateau.

Pour toute absence prolongée (supérieure à 72h, la prise de votre câble de raccordement électrique doit être débranchée de la borne de distribution.

Le présent forfait est lié exclusivement à la détention d'un contrat de réservation d'emplacement dans le port concerné.

Aussi, la fin ou la résiliation du contrat de réservation d'emplacement pour le bateau entrainera de plein droit la résiliation du forfait confort.

La facture du forfait confort en cours sera alors révisée et calculée mensuellement.